Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 022-212203608-20260624-DB_2026_099-DE

COMMUNE DE TRÉGUEUX
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 24 JUIN 2026

L'an deux mille vingt six, le **vingt-quatre juin** à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie (salle du conseil), en séance ordinaire sous la présidence de Madame Sandra LE MEUR, Maire.

Membres Présents :
Mme Sandra LE MEUR, M. Roland RAOULT **(dès son arrivée à 19h27 pour la délibération n°2026-094)**, Mme Cristina FEUNTEUN, M. Alain RAULT, Mme Isabelle LE GALL, M. Philippe BAPTISTA SOARES, Mme Vanessa RIVET, M. Jean-Yves THOMAS, Mme Martine HERNOT, M. Patrick ALLAND, M. André NAVINER, Mme Catherine MICHEL, M. Pascal HERVÉ, Mme Françoise EUGENI, M. Fabrice LEMERCIER, Mme Claudia VADUVA, M. Olivier BERNA, Mme Isabelle HERVÉ, Mme Myriam GALAN, Mme Julie LEMAITRE, M. Franck LUCAS, M. Erwan LACHIVER, M. Jérôme RÉLO, M. Ludovic MICHEL, Mme Marie-Odile SCOUPE, Mme Solenn INIZAN, Mme Valérie RENAULT, Mme Jennifer MONTIS, M. Axel LE CARDINAL

Membres absents excusés ayant donné procuration :
M. Roland RAOULT a donné procuration à Mme Isabelle LE GALL
(jusqu'à son arrivée à 19h27 - délibération n°2026-093)

Secrétaire de séance : M. Ludovic MICHEL

Assistaient également : M. Thomas TOUBOULIC (DGAS)
et Mme Paula CAMPO FERNANDEZ (chargée de projets)

DÉLIBÉRATION N° 2026-099

Rapporteur : Cristina FEUNTEUN, Adjointe au Maire aux finances et à l'administration générale

OBJET : RESSOURCES HUMAINES – CRÉATION D'EMPLOIS SAISONNIERS POUR LA PÉRIODE ESTIVALE 2026

Afin d'assurer le bon déroulement des accueils de loisirs et les activités associatives durant l'été **2026**, il est proposé de recruter des agents contractuels du 4 juillet au 31 août 2026 pour assurer l'entretien et la désinfection des locaux.

Il est rappelé qu'une même personne peut être recrutée à plusieurs de ces besoins lorsqu'ils ne sont pas simultanés.

Descriptif Besoins été 2026	Besoins	Durée maximale
ENTRETIEN DES LOCAUX		
ALSH	2	30h par semaine
Grand ménage ALSH	2	32h maximum
Grands ménages écoles	6 + 1 ATSEM	4 jours sur l'été + 1 jour de pré-rentrée 8h par jour

Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 022-212203608-20260624-DB_2026_099-DE

Renfort Bleu Pluriel	1	3 semaines à 35h
Ménage stade	1	1H par jour durant l'été
Crèche	1	22,5h par semaine (sauf fermeture)
Restaurant scolaire	1	35h par semaine en juillet

Ces agents seront recrutés en accroissement temporaire, conformément à l'article L332-23 1° du code général de la fonction publique. Ils seront nommés en qualité d'agent contractuel et rémunérés sur l'indice de rémunération IR : 366, sur la base du 1er échelon du grade d'adjoint technique territorial, au prorata du temps de travail effectué et percevront le régime indemnitaire alloué aux agents contractuels de la collectivité.

Vu l'avis favorable de la commission Ressources Humaines réunion le 2 juin 2026 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **APPROUVE la création des postes d'agents contractuels présentés ci-dessus.**
- **PRÉCISE que les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 012 du budget principal de la Ville.**

A Trégueux, le 26 juin 2026

Le secrétaire de séance,

M. Ludovic MICHEL

Le Maire,

Mme Sandra LE MEUR